

Image not found or type unknown



## droit en general saisie vente aux enchères

Par **bacqueville**, le **08/02/2012** à **11:51**

Bonjour ,le plan de surendettement de mon ex femme est arrivé à échéance le 31 janvier .ce plan avait été établi afin que mon ex-épouse paie ses dettes .Or rien a été fait. Je n 'ai toujours pas récupéré l 'argent qu 'elle me doit. Elle est sous curatelle mais sa curatrice n 'a rien fait.Mon ex-femme est propriétaire d 'un bien immobilier qui couvre largement ses dettes.La banque de France m 'a conseillé d 'entreprendre une saisie vente aux enchères.Combien de temps va durer cette procédure ? cela fait 18 mois que j 'attend cet argent dont j 'ai grand besoin. Cordialement Kiki